

AVIS N° 236 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

CFAO MOTORS CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société CFAO MOTORS CI procédera au fractionnement de ses actions (symbole : CFAC).


L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **mercredi 13 décembre 2017** ;
- le rapport de fractionnement est de **cent (100) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de **5 000 FCFA à 50 FCFA** ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de **1 813 719 à 181 371 900** ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mardi 12 décembre 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 novembre 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché
Chargé de l'Intérim



LE DIRECTEUR
GENERAL
de l'UEMOA - ABIDJAN

Birahim DIOUF